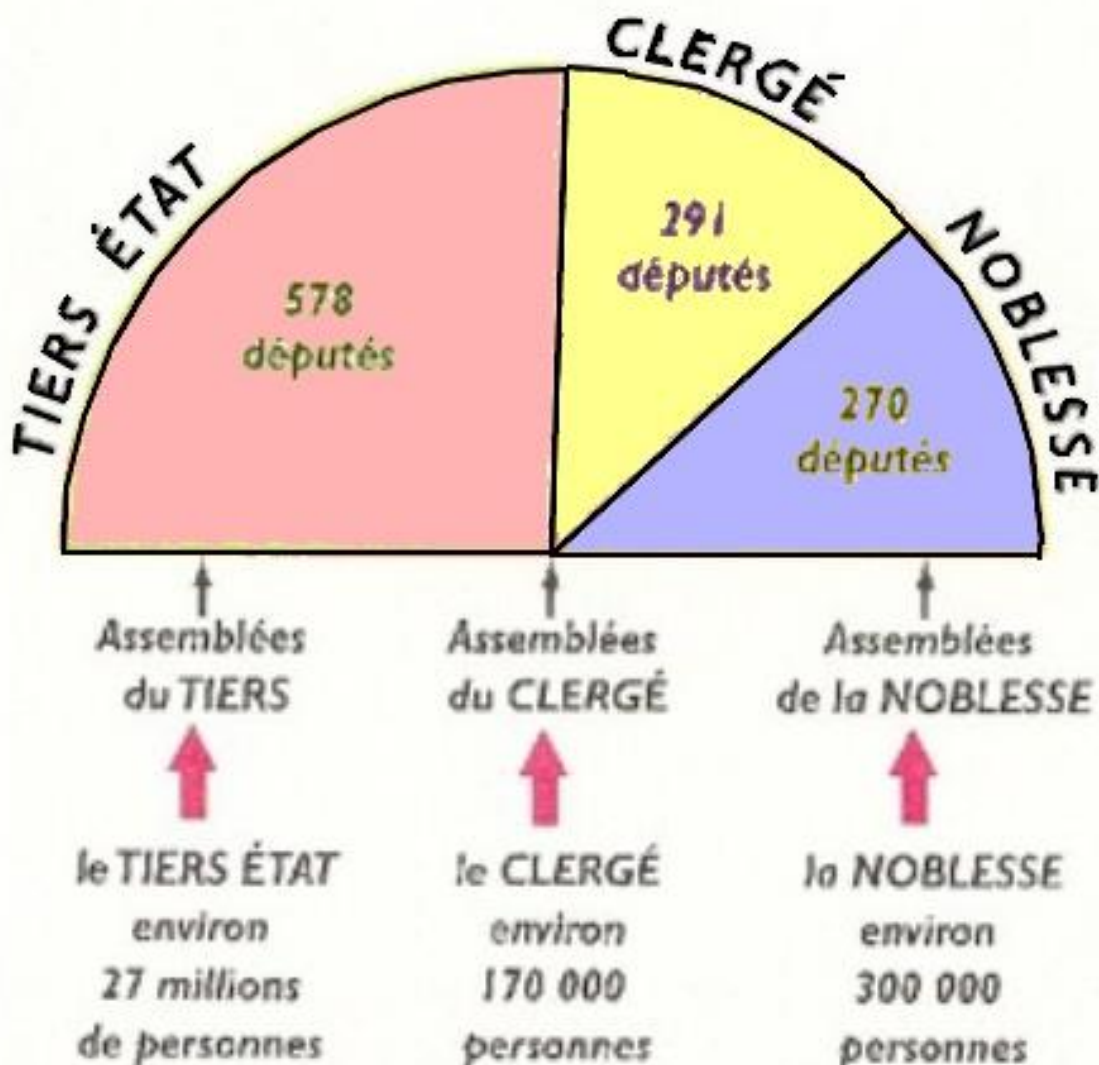


Théâtraliser l'Histoire pour mieux comprendre et se la représenter.

La Révolution Française est un temps de bouleversement important car il permet de comprendre notre fonctionnement politique aujourd'hui. Pour aider les élèves à comprendre certaines subtilités de cette période, après avoir travaillé une séance entière sur la société de l'Ancien Régime et les privilèges de chaque ordre, une petite séance théâtralisée leur a été proposée. L'objectif, comprendre le système du vote par ordre et par tête. Puis un va et vient entre ce qu'ils ont mimé, les personnages qu'ils représentent et ce qui s'est réellement passé sera proposé en fin de séance.

MISE EN SCENE des Etats Généraux de mai 1789

PRESENTATION ET ATTRIBUTION DES RÔLES Aujourd'hui nous allons jouer la séance royale des Etats généraux du 23 mai 1789. Même si au départ les 3 ordres travaillaient dans des salles séparées, nous ferons la séance avec le roi directement. Un foulard de la couleur de votre ordre et une carte personnage vont vous être attribués au hasard. Chaque personnage a vraiment existé et était présent durant les vrais Etats-Généraux, certains sont même devenus célèbres, nous en parlerons à la fin.... Sachez que durant cette période il y avait 270 députés représentant la noblesse, 291 pour le clergé et 578 pour le Tiers-Etats. À la suite du doublement du Tiers état, décidé le 27 décembre 1788, et du refus de la noblesse de Bretagne de s'y rendre, les députés du Tiers état y étaient majoritaires. Les députés du Tiers-Etat étaient donc légèrement plus nombreux que ceux de la noblesse et du clergé réunis.



Cours d'usage : révérence et respect lorsque l'on s'adresse au roi. Les filles jouent des députés masculins car ils n'y en avaient pas de féminin.

Fiches personnages (annexe 1)



CODES COULEURS Echarpes bleues : La NOBLESSE / jaune : Le CLERGE / rouge : le Tiers-Etat



7 Représentants de la noblesse



5 Représentants du clergé



14 représentants du Tiers-Etats



Un roi est choisi pour Louis XVI et un maître des cérémonies jouant la marquis de Dreux-Brézé

Chaque élève présente son personnage. Des élèves reconnaissent certains personnages.

Début de la reconstitution

Le maître des cérémonies invite le garde des sceaux à venir expliquer aux députés la raison de leur présence ici.

Phrase fictive de **Charles Louis François de Paule de Barentin** (garde des sceaux)

Votre majesté dans son extrême bonté nous a convoqués en ce jour pour entendre vos souhaits et vos doléances et pour trouver ensemble une solution aux gros problèmes financiers que l'Etat rencontre actuellement. Vous vous êtes déjà réunis par ordre, les jours précédents, pour mettre en commun les différentes doléances du peuple Français, nous allons maintenant décider des réformes qu'il faut faire.

Le maître des cérémonies invitent le représentant de chaque ordre à s'exprimer

Les doléances de la Noblesse

Phrase fictive de **Charles de Barentin représentant de la Noblesse** après une inclinaison se présente devant le roi.

« Sire, mon ordre a toujours été à votre service, nous souhaiterions avoir une place plus importante en politique, pouvoir être consulté pour les lois. Nous avons besoin de nos richesses pour entretenir nos domaines qui sont vastes et continuer à montrer la magnificence de notre beau royaume. »

Les doléances du clergé

Phrase fictive de **Monseigneur Talleyrand évêque d'Autun** représentant du Clergé
Après une inclinaison, se présente devant le roi.

« Votre majesté, chef de l'église Gallicane, nous avons toujours suivi, ce que dans votre grande bonté, vous nous avez accordés. Nous souhaiterions avoir plus de pouvoir pour juger ce qui pourrait porter atteinte à la bonne foi et aux bonnes mœurs. Nous souhaiterions que les représentants du roi et les seigneurs montrent l'exemple au peuple en allant le dimanche à la messe.

Les doléances du Tiers-Etat

Phrases fictives de **Bailly, représentant du Tiers Etat** après une inclination se présente devant le roi.

« Votre majesté, mon ordre souhaiterait pouvoir utiliser le bois de ses terres, le foin de ses champs sans être lourdement taxé par le Seigneur. Nous souhaitons également l'abolition entière de tous les privilèges des nobles, ecclésiastiques et gens en place... Que la corvée soit totalement abolie. Que soient abolies les justices et polices seigneuriales, les droits de chasse, de pêche, les banalités, les cens, rentes et devoirs seigneuriaux... De plus, le Haut clergé est trop riche, il faudrait réduire ses rentes du Tiers de ses revenus. La noblesse avec son train de vie élevé consume la majeure partie des revenus de l'Etat et nous, nous sommes chaque jour un peu plus dans la misère. Nous demandons également l'impôt pour tous. »

Discussions possibles sous la forme d'un débat entre les membres de la Noblesse qui mènent grand train de vie et ceux du Tiers-Etats qui croulent sous les impôts en tout genre.

Le maître des cérémonies laisse la parole au ministre des finances, Monsieur Necker qui va expliquer l'état des finances du royaume de France.

Phrase fictive de **Necker ministre des finances**

Le malheureux constat que je fais aujourd'hui est que sans réforme, le royaume de France risque une banqueroute tant les finances vont mal. Je remercie sa majesté le roi de France de nous avoir réunis aujourd'hui pour que nous puissions réfléchir à une solution afin d'éviter la faillite de notre royaume.

Phrase fictive de **Louis XVI roi de France**

« D'après vous, devons-nous réformer le système des impôts en l'étendant à toutes les personnes sans exception ? »

Un vote par ordre est proposé : Clergé : 1 voix : NON / Noblesse 1 voix : NON / Tiers-Etat 1 voix OUI

2 voix contre, une pour. Pas de réforme des impôts.



Un vote par tête : Clergé : 5 voix contre / Noblesse : 7 voix contre / Tiers-Etats : 14 voix pour

12 voix contre et 14 pour. Le système de l'impôt peut être réformé



Question : **Quel vote est le plus intéressant pour le Tiers-Etat ?** vote par tête. **Et pour le clergé et la noblesse ?** vote par ordre.

C'est ce problème de vote qui va entraîner les événements dont je vais vous parler.

EXPLICATION DES EVENEMENTS TELS QU'ILS SE SONT PRODUITS

En fait les enfants, tout a commencé avec cette histoire d'impôt par ordre ou par tête. Le roi avait doublé le nombre de députés du Tiers-Etat. Ce dernier savait que rien ne saurait possible si le système des votes n'étaient pas changé. Les députés du Tiers ont donc fait pression pour que ce système change. En vain. Certains députés nobles ou du clergé représentaient le Tiers-Etat (Abbé Seyiès, le Comte de Mirabeau...) et d'autres étaient d'accord avec le Tiers-Etat dans sa volonté de réformer les impôts.

Le 10 juin 1789, le Tiers-Etat (préoccupé par cette histoire de vote par ordre) dans sa salle (3 salles différentes avant la séance royale) sur l'initiative de **l'abbé Sieyès** (élève qui le représente se lève) invite les députés des 2 autres ordres à les rejoindre. 49 députés nobles (faire lever les élèves **Clermont Tonnerre, Louis d'Orléans**), 160 députés du Clergé ont rejoint le Tiers –Etat. Cela fait 249 députés en plus.

Cette assemblée se proclame « assemblée nationale » car « elle représente 96% de la nation » selon l'abbé Sieyès (c'est une révolution juridique car il n'y a plus 3 ordres) .

Réaction du roi. Il fait fermer la salle du Tiers –Etat (Commune), le 20 juin sous prétexte de travaux.

La nouvelle assemblée Nationale trouve un autre lieu de réunion à Versailles, la salle du jeu de Paume, le même jour les députés promettent de ne pas se séparer avant d'avoir rédigé une constitution pour le pays. (**Mounier Jean** se lève)

Pendant la séance royale du 23 juin que nous avons mimée tout à l'heure, cela ne s'est pas tout à fait passé comme ça le roi ordonne la dispersion de l'assemblée en la déclarant « anticonstitutionnelle »= hors la loi.

Il ordonne aux 3 ordres de siéger séparément, casse les délibérations du Tiers-Etat mais consent à l'égalité fiscale. Puis il menace ceux qui n'écouteront pas. Le Tiers-Etat demeure immobile alors que la noblesse et le clergé obéissent. L'ordre est transmis à Bailly (faire lever Bailly) qui aurait répondu « la nation assemblée ne peut recevoir d'ordre ». Et Mirabeau (faire lever l'élève) (pas prouvé) « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.

Louis XVI cède et ordonne la réunion des 3 ordres : il n'y a plus d'états généraux , ni les 3 ordres et l'autorité du roi est passée sous le contrôle d'une assemblée (= l'assemblée nationale constituante le 7 juillet) . La France s'achemine vers une monarchie constitutionnelle. A condition que le roi et la noblesse acceptent le fait accompli.

Le 8 juillet, le roi rassemble des troupes sur le champ de mars à Paris et autour. Mirabeau demande leur éloignement car les députés craignent que le roi ne disperse ainsi l'assemblée.

Le 11 juillet 1789, Louis XVI renvoie son ministre Necker (faire lever l'élève) devenu très populaire et le remplace par une personne hostile à toute réforme. Fait rentrer ses garnisons dans Paris.

Le 12 juillet 1789, le journaliste **Camille Desmoulin** (faire lever l'élève) appelle le peuple aux armes

Prise de la Bastille le 14 juillet = 1^{er} massacre= tous les gardes de la Bastille tués et leurs têtes promenées au bout d'un pique à travers les rues de Paris. Il n'y avait que 7 prisonniers pauvres. C'est le pouvoir judiciaire du roi qui est visé.

Louis XVI cède envoie les garnisons hors des murs de Paris et rappelle **Necker** et aborde la cocarde tricolore (rouge/bleu= Paris- blanc= monarchie).

La milice bourgeoise s'organise sous la houlette de La Fayette.

En province, à partir du 20 juillet 1789, Période de la Grande Peur, les rumeurs de complot aristocratique se faisant de plus en plus insistantes, les paysans s'armèrent et incendièrent plusieurs châteaux seigneuriaux dans un mouvement appelé Grande peur. Ils brûlèrent également les titres seigneuriaux qui établissaient la domination économique et sociale de leurs propriétaires. Le mouvement s'apaisa le 6 août 1789 après que le clergé et la noblesse ont décidé d'abolir leurs privilèges durant la nuit du 4 août 1789. C'était la fin de la féodalité, l'abolition des trois ordres et de leurs particularités (notamment fiscale, militaire et judiciaire), mais aussi l'unification du territoire national (jusqu'alors, chaque commune, paroisse, province avait ses propres privilèges).

Le 4 Août 1789, c'est **le Chapelier** (faire lever l'élève) qui présidera la séance sur l'abolition des privilèges.

EXPLICATION SUR LES PERSONNAGES QUI SE LEVENT AU FUR ET A MESURE

Je vais vous raconter la suite des personnages célèbres que vous avez joués. (fiche annexe 2) Vous vous lèverez lorsque ce sera votre personnage dont on parlera.

Dans la prochaine séance, nous verrons en détail les événements de l'année 1789 et nous ferons un résumé.

Quelques paroles

« Ce que j'ai aimé c'est quand on saluait le roi et que les foulards montraient les 3 ordres ». Louise

« J'ai compris ce qui s'était passé durant les Etats Généraux. Se mettre dans la peau d'une personne, c'est mieux pour comprendre ». Marianne

« On était vraiment comme à l'époque. Le roi commandait tout, il avait les 3 pouvoirs et après il allait être comme les autres ». Loane

« La Révolution s'est déclenchée à cause des votes par ordre ». Gabriel

« J'ai bien aimé connaître la vie de mon personnage ». Stéphanie